

Le grand retour du végétal dans les cimetières

Un peu d'histoire

Lieu de recueillement, d'hommage.

Lieu de mémoire à nos défunts, familles et proches.

Les cimetières sont des sites où notre sensibilité est forte.

La mort a longtemps été au cœur de nos vies. Au Moyen-Age, les inhumations chrétiennes se font au plus proche de Dieu, au cœur même de l'église. Elles se sont ensuite déplacées en dehors des églises pour des raisons sanitaires.

Les cimetières sont aménagés autour des églises, dans les clos, jardins. Ils deviennent des espaces publics, où l'on se rencontre, commerce, voire jardine. Ils sont plantés et des fleurs champêtres s'y développent.

Les problématiques sanitaires ne sont pas résolues. Louis XVI met fin à ces pratiques à la fin du XVIIIème siècle. Les cimetières sont déplacés loin de la vie du quotidien, à l'extérieur des villes et villages. Les cimetières perdent à ce moment-là leur usage d'espace public, on y vient en visite.

Depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les enterrements peuvent être laïcs ou célébrés selon différents rites religieux.

Avec la Révolution industrielle, des fastueux monuments sont érigés pour marquer la réussite de la famille du défunt : chapelle, tombeau, statue...



Avec l'essor des produits de synthèse dans le milieu du XXème siècle, la gestion des cimetières changent. Le développement de la végétation spontanée est contenu, limité par l'utilisation de d'herbicides chimiques.

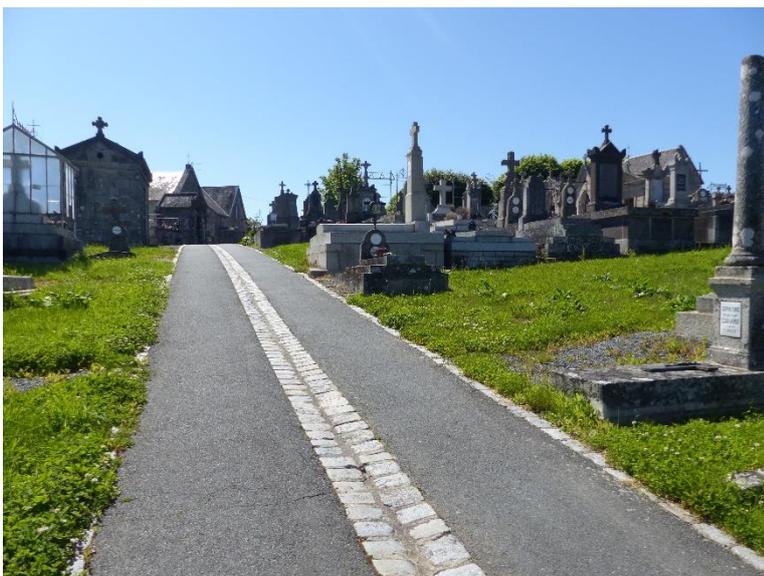


Cimetière vu du ciel

Retour du végétal dans les cimetières

Après plusieurs décennies d'une gestion radicale des cimetières, les communes font évoluer leurs pratiques d'entretien. Il s'agit de limiter l'utilisation de produits chimiques pour la santé des agents et des personnes fréquentant les cimetières tout en préservant l'environnement.

Voici quelques exemples de pratiques de gestions mises en place par des communes creusoises.



Maintien d'une zone de roulage imperméabilisé et enherbement des inter-tombes – Guéret

Inter-tombes végétalisées – La Souterraine



Enherbement et plantation de massifs de vivaces –
Boussac-Bourg



A partir du 1^{er} juillet 2022, l'utilisation de pesticides sera interdite dans les cimetières

La Loi Labbé voté en 2014 a restreint l'usage des pesticides.

Rappel de l'entrée en vigueur des dernières lois :

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 : les communes ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public (hors cimetières et terrains de sports)

Depuis le 1^{er} Janvier 2019 : les jardiniers amateurs ne peuvent plus détenir et utiliser de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.

A partir du 1^{er} Juillet 2022 : l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires s'étend aux cimetières et colombariums

Des solutions existent, partageons-les !

De nombreuses communes expérimentent, enherbent, fleurissent les cimetières.

Le CPIE des Pays Creusois organise un « Rallye cimetières » du 13 au 17 Juin 2022. Des visites de cimetières creusois, des temps d'échanges entre communes sont ainsi prévus lors de cette semaine.



GENTOUX-PIGEROLLES : lundi 13 juin 2022 de 14h à 16h15 - Rendez-vous à la salle polyvalente

Venez découvrir ce cimetière à valeur patrimoniale dans lequel vous trouverez des tombes classées sculptées par Jean Cacaud. Une étude impliquant les habitants est en cours afin de choisir collectivement l'avenir de ce cimetière. Côté gestion, bien que très pentues, les allées ne rencontrent pas de problèmes de ravinement grâce à un enherbement de longue date.



LA NOUAÏLE : mardi 14 juin 2022 de 14h à 16h - Rendez-vous sur le parking du cimetière

Venez visiter le cimetière de La Nouaille géré sans pesticide depuis 7 ans. Anciennement gravillonné, l'entièreté du cimetière est aujourd'hui enherbée. Il y a 7 ans, des semis ont été réalisés directement sur le gravier sans apport de terre végétale, puis un activateur biologique a été épandu pour accélérer la pousse de l'herbe.

Aujourd'hui, la municipalité a commencé à imperméabiliser les bordures des allées afin de permettre une mécanisation totale de l'entretien.



SAINT-MARTIN-CHÂTEAU : mercredi 15 juin 2022 de 10h à 11h30 - Rendez-vous sur le parking du cimetière

Le cimetière de Saint-Martin-Château est enherbé et géré sans pesticide depuis 8 ans. A cette date, un semis a été réalisé directement sur gravillons et depuis la place est laissée à la flore spontanée.

Depuis la mise en place de ce mode de gestion, les parties pentues du cimetière ne sont plus érodées lors des épisodes pluvieux.



SAINT-PIERRE-BELLEVUE : jeudi 16 juin 2022 de 10h00 à 12h - Rendez-vous devant le cimetière

Nous vous proposons de venir découvrir deux des trois cimetières de la commune de Saint-Pierre-Bellevue avec des profils totalement différents. Celui du bourg est très pentu avec une problématique de gestion de l'eau pluviale : la municipalité a prévu de goudronner en partie les allées. Le second est plat. Il est entièrement sableux au niveau des allées et des inter-tombes, permettant un entretien rapide et efficace du cimetière.



MANSAT-LA-COURRIÈRE : jeudi 16 juin 2022 de 13h30 à 15h - Rendez-vous sur le parking du cimetière

Venez visiter ce petit cimetière enherbé depuis 2017 et entretenu ces dernières années par un prestataire. Les élus sont très impliqués dans la gestion du cimetière et ont participé aux semis lors du passage à l'enherbement. Des essais d'entretien ont été réalisés avec un brûleur thermique et cette visite sera l'occasion d'échanger sur cet outil.



GIOUX : vendredi 17 juin 2022 de 10h à 12h - Rendez-vous sur le parking du cimetière

Ce cimetière paysager est enherbé depuis toujours. Les allées principales sont bordées de bandes de sable qui font la jonction entre l'allée et les tombes. Dans l'agrandissement, vous pourrez découvrir l'espace contraire avec ses hermines et ses galets.



Inscriptions obligatoires auprès du CPIE des Pays Creusois

Courriel : accompagnement.territoire@cpiepayscreusois.com

Tel : 05 55 61 95 87

Ce programme est soutenu financièrement par :



Pour toute question relative à la gestion et l'entretien des cimetières, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Escuro – CPIE des Pays Creusois

05 55 61 95 87 ou accompagnement.territoire@cpiepayscreusois.com